

J'ai fait la preuve, monsieur le Président, que les ententes conclues étaient différentes. On a passablement falsifié les faits et ce communiqué renferme de nombreuses déclarations erronées. J'ose donc espérer que le secrétaire parlementaire voudra bien en imputer la faute aux bureaucrates, et blanchir ainsi le ministre. J'espère que le secrétaire parlementaire fera la lumière là-dessus, qu'il nous libèrera des décisions des bureaucrates pour nous permettre de nous en remettre au ministre.

M. Douglas Fisher (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur le Président, le comité organisateur des Jeux olympiques de Calgary est responsable de la planification et de la tenue des Jeux olympiques d'hiver de 1988. Personnellement, je suis convaincu que cette manifestation sera réussie et agréable et je voudrais en profiter pour présenter mes vœux personnels à tous ceux qui participent à sa préparation.

Je suis persuadé que tous les Canadiens attendent cette autre manifestation de prestige. Si Calgary reste fidèle à sa fameuse hospitalité de l'Ouest, les gens du monde entier apprécieront énormément ces jeux.

Pour exercer sa responsabilité, le comité organisateur consulte depuis plusieurs mois tous ses partenaires pour les Jeux, y compris le gouvernement du Canada, pour l'organisation financière et autre des Jeux. Dans cet esprit de consultation, le ministre d'État chargé de la Santé et du Sport amateur (M. Olivier) a rencontré des représentants du comité organisateur et d'autres partenaires pour les Jeux, le 22 décembre, afin de discuter des principes qui pourraient figurer ensuite dans une proposition de financement du gouvernement. A l'issue de ces entretiens, le gouvernement canadien a proposé de fournir 200 millions de dollars d'aide financière directe. J'insiste sur le mot

L'ajournement

«directe». En fait, jamais auparavant un gouvernement canadien n'a consacré autant d'argent à une manifestation sportive.

• (1835)

Le député a fait un parallèle avec Montréal. J'espère qu'il aura l'obligeance de se renseigner pour savoir comment on a gagné tout cet argent, puis d'établir des parallèles avec les autres participations. Je lui signale qu'il s'agit d'un investissement financier direct et non indirect.

Notre proposition ne revient toutefois pas à faire un chèque en blanc. Nous imposons des conditions pour faire en sorte de savoir où ira notre argent. Lorsqu'on fait des comparaisons avec Montréal, il faudrait tenir compte du fait que l'on avait imposé certaines conditions dans ce cas-là également. Les organisateurs ont reçu par ailleurs 386 millions de dollars pour la vente des droits de télédiffusion aux États-Unis. C'est une somme record, soit 250 p. 100 de plus que la somme versée pour les jeux qui se tiennent actuellement à Sarajevo.

Enfin, monsieur le Président, je garantis au député que l'on continue à en discuter. Pour ma part, je pense que le comité organisateur et le gouvernement du Canada conclueront une entente et que tous les partenaires apprécieront notre investissement important dans une manifestation dont l'élite sportive du Canada pourra longtemps récolter les fruits. Je voudrais souhaiter encore une fois bonne chance à tous. Nous attendons tous impatiemment les jeux de Calgary.

[Français]

Le président suppléant (M. Herbert): La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain.

(A 18 h 36, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)